

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 20 mai 2014, à dix-neuf heures trente, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Henri Bégin (9)	Steve Jolicoeur (parent)
Doris Bergeron (13)	Martine Larose (10)
Étienne Lapierre (1)	Claudette Carignan (14)
Daniel Camden (2)	Arthur Leclerc (parent)
Claudette Latreille (15)	Suzelle Charbonneau (11)
Yves Dumulon (4)	Louise Tanguay-Dubé (5)
Gilles Gendron (12)	James Slobodian (7)

Sont absents : Clément Bernier et Marcel Larouche

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de Jean-Pierre Frelas (8)

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général

Lyne Garneau, secrétaire générale

Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières

Patrick Fiset, directeur du Service des ressources matérielles

Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation générale des adultes

Anne- Frédérique Karsenti, directrice du Service de l'enseignement

Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 5.4 Modification à l'organigramme - Abolition d'un poste à 100 % de technicienne ou technicien en travaux pratiques à l'école D'Iberville.

CC-1987 Il est proposé par Gilles Gendron, appuyé par Louise Tanguay-Dubé, d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-1988 Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Louise Tanguay-Dubé, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 avril 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Un groupe de parents qui travaillent à l'élaboration d'une école alternative, viennent informer les commissaires de l'état de leur projet.

Des représentants du personnel enseignant interrogent le conseil en lien aux questions qui ont été adressées par lettre au président. Celui-ci les informe du suivi de ce dossier.

Conseil des commissaires

5. Décision (point nécessitant une résolution)

5.1 Renouvellement du contrat du directeur général

CC-1989 Il est proposé par Louise Tanguay-Dubé, appuyée par Yves Dumulon, de tenir le point suivant à huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-1990 Il est proposé par Louise Tanguay Dubé, appuyée par Yves Dumulon, de lever le huis clos, ce qui est résolu à l'unanimité.

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

5.2 Lettre d'appui – Mutuelle de formation sectorielle de l'industrie minière

Considérant le désir du Centre local de développement de Rouyn-Noranda de mettre sur pied une mutuelle de formation sectorielle de l'industrie minière;

Considérant que la mise en place d'une offre de service d'une mutuelle de formation nous apparaît important pour la formation professionnelle et la formation générale aux adultes;

Considérant qu'à titre d'institution d'enseignement, nous sommes sensibles aux problématiques visées par le projet de mutuelle de formation;

Considérant que l'industrie minière constitue une base économique importante de notre région;

Considérant que nos efforts comme organisme formateur sont souvent orientés dans le sens de cette industrie, particulièrement pour le secteur professionnel;

CC-1991 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Steve Jolicoeur, d'appuyer le Centre local de développement de Rouyn-Noranda dans sa démarche de création d'une mutuelle de formation sectorielle de l'industrie minière, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3 Modification à la Politique d'acquisition de biens, de services et de travaux de construction (P-21-RM)

Ce point à l'ordre du jour est annulé.

5.4 Modification à l'organigramme - Abolition d'un poste à 100 % de technicienne ou technicien en travaux pratiques à l'école D'Iberville

Considérant l'évaluation des besoins de l'école D'Iberville et la diminution de la clientèle scolaire;

Considérant que la convention collective du personnel de soutien ne permet à la Commission scolaire d'abolir un poste qu'au départ de son titulaire ou au 1^{er} juillet de chaque année;

Considérant les modalités découlant de l'abolition et de la création de ces postes;

CC-1992 Il est proposé par Louise Tanguay Dubé, appuyée par Gilles Gendron, d'abolir un poste à 100 % de technicienne ou technicien en travaux pratiques à l'école D'Iberville à compter du 1^{er} juillet 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

6.1 Convention de partenariat 2013-2018 (dépôt)

M. Bédard dépose le document « Convention de partenariat ». Ce point sera traité de nouveau lors de la prochaine rencontre.

6.2 Répartition des services éducatifs offerts dans les écoles (dépôt)

Anne-Frédérique Karsenti dépose le document « Répartition des services éducatifs offerts dans les écoles ». Ce point sera traité de nouveau lors de la prochaine rencontre.

7. Informations

7.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

8. Rapport des comités :

8.1 Comité E.H.D.A.A.

Anne-Frédérique Karsenti fait rapport des travaux du comité E.H.D.A.A.

8.2 Comité exécutif

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour puisque la rencontre du comité exécutif aura lieu après la rencontre du conseil des commissaires.

8.3 Comité de parents

Arthur Leclerc fait rapport des travaux du comité de parents.

8.4 Comités de travail

Les membres font rapport des travaux des différents comités.

9. Information des organismes

9.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9.2 Fédération des commissions scolaire du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaire du Québec.

10. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

Conseil des commissaires

11. Levée de la réunion

Il est proposé par Louise Tanguay-Dubé, appuyée par Doris Bergeron, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 21 h 05 lorsque se termine la réunion.

Jean-Pierre Frelas,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale

CC-1993